

SOCIÉTÉ DU COMTE DE CHAMPLAIN.



L'Assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du Comté de Champlain, tenue le dix huit du mois de Décembre courant, les Messieurs suivants ont été élus Officiers et Directeurs de la dite société pour l'année 1866 comme suit :

Docteur John J. Ross, Président ; B. Roy, Ecuier, Vice-Président ; Rob. Trudel, Secrétaire Trésorier.

Directeurs.

F. Trudel, Ecuier, F. X. Trudel, Ecuier, A. R. Laféche, Ecuier ; MM. F. X. Marchand, Olivier Montplaisir, Elie Lajoie et Pierre Lahaie.

Directeurs honoraires, MM. D. Carpentier, O. Frigond et E. Pothier.

Membres élus pour la chambre d'agriculture. Hon. U. Archambault, Hon. D. E. Price, Dr. J. C. Taché et Dr. J. Beaubien.

Il fut aussi décidé à cette assemblée que la société prendra du Gouvernement une quantité de treute minots de graine de lin Russie (Riga) suivant l'offre qui est fait

par le gouvernement d'en fournir aux diverses sociétés d'agriculture pour encourager la culture de cette plante textile.

ROB. TRUDEL.

Sec.-Trés.

18 Décembre 1866.

SOCIÉTÉ DU COMTE DE ROUVILLE.



MONSIEUR le Rédacteur.—J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'assemblée annuelle de la société d'agriculture du Comté de Rouville, tenue à Rougemont, le 27 Décembre dernier, que les Messieurs suivant, ont été nommés Officiers et Directeurs.

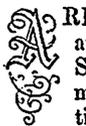
Major Campbell, Président ; Dr. Beique, Vice-Président ; Jean Uldéric Messier, Secrétaire ; L. E. Letéu, Samuel Besette, Félix Bésette, Victor Robert, Pierre Peltier, Ludger Autier, Onias Crassphield, Directeurs.

Chambre d'agriculture, Hon. U. Archambault, B. Pomroy, Dr. J. C. Taché, Dr. J. Beaubien.

Rougemont, 26 Janvier 1866.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LES CALCULUS.—UNE REPONSE A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES."



ARRIVÉS chez lui, M. Joseph Sirois, aujourd'hui maire de la paroisse de Ste. Anne, nous reçut avec une joie marquée, et après les premiers entretiens d'usage, il attira notre attention sur un phénomène bien extraordinaire ; il étala à nos regards une boule de poil très-dure, qu'il a découverte dans l'estomac d'un jeune veau de deux mois. Il nous fit remarquer que cet animal, qui a toujours été à l'engrais, n'avait presque pas engraisé. Cette boule est présentement au musée de notre école où elle pourra être vue par tous ceux qui daigneront nous visiter.

Nous recevrons avec beaucoup de reconnaissance, toute explication que les amis de la science voudront bien nous donner sur ce phénomène. M. le Rédacteur de la "Gazette" voudra bien faire connaître à ses nombreux lecteurs les explications satisfaisantes qui seront données sur ce sujet.

Rédaction.—La présence de ces calculus dans l'estomac est assez fréquente, bien qu'ils ne soient pas toujours de dimension

à être remarquables. Ces calculus se forment ordinairement autour de quelques corps étrangers avalés par l'animal. Dans le cas cité plus haut l'habitude des veaux de se lécher, ou de lécher leur mère, a été l'origine du calculus, composé des poils détachés par la langue de l'animal. Dans d'autres cas ces calculus prennent la consistance de la pierre et se composent de dépôts calcaires empruntés aux breuvages, lorsque l'animal reçoit des eaux dures, ou empruntés aux sécrétions contenues dans l'estomac. Généralement ces calculus ne sont pas remarquables, mais lorsqu'ils atteignent des proportions considérables, ils gênent considérablement la digestion et peuvent amener des indispositions graves. Nous en avons vu mesurant sept à huit pouces de diamètre, ayant la forme d'un boulet. Au reste il n'y a pas de remède contre ces corps étrangers une fois formés. Il n'y a qu'à les prévenir en attachant les animaux de manière à les empêcher de se lécher ou de lécher leurs voisins lorsqu'ils ont cette habitude et encore en évitant de donner pour breuvage les eaux chargées de calcaire.